

Adopter un enfant non-né

Vous prenez conscience que des personnes innombrables ont avorté des enfants et sont et seront à jamais incapables de s'occuper de leurs propres enfants. Vous désirez en adopter un, deux ou trois à la place de ces parents biologiques.

QUE FAIRE ?

<https://non-nes.com/adoption-registre/>



Présidente et marraine de la Messe Perpétuelle :
Véronique LEVY

Patronage : Monseigneur Joseph MADEC +
Monseigneur Georges LAGRANGE +
Monseigneur Maurice GAIDON +
Monseigneur Jean CHABBERT +

Evêques émérites ayant participé, coopéré, béni et confirmé cette œuvre de Messe pour les enfants avortés

Célébration de la Messe : Mgr Raymond SEGUY,
Père Paul COCARD, Abbé de VERGERON

Membres d'honneur : Yann LE GOAEC, Martial CODOU
Conception du site : Aurélien TISSOT
Illustrations : Yann LE GOAEC



<https://non-nes.com>

**Association Messe Perpétuelle
pour les Enfants Non-Nés**

**14 rue Pasteur
30000 NIMES**



J'ai un enfant non-né, que puis-je faire pour lui ?



<https://non-nes.com>

*Saint Jean-Paul II, Evangelium Vitae,
aux mamans qui ont avorté :*

« Vous vous rendrez compte
que rien n'est perdu :
Vous pouvez confier
avec espérance votre enfant
au Père et à Sa Miséricorde »,

le Pape a dit plus tard :

« ... par l'Eucharistie ... ».

